FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié, et au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Nom du produit	Sealer Wax
N° FDS	BN-SW-EU-01
Code produit	A0276 / A0304 / A0357 / A0308
Version	1.1
Date d’émission	29 October 2026
Date de révision	29 October 2026

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l’entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Sealer Wax
Code produit : A0276 / A0304 / A0357 / A0308
Type de produit : Mélange (cire de scellement / revêtement protecteur)
Identifiant unique de formulation (UFI) : Sans objet (non classé dangereux)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Revêtement architectural / cire de scellement pour finition de surface protectrice et décorative.
Utilisations déconseillées : Aucune identifiée dans les conditions normales d’utilisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Boowan Nicole
36 Epsom Road, Ascot Vale VIC 3032, Australia
Email: info@boowannicole.com
Telephone: +61 452 002 976 / +61 413 834 228
Website: www.boowannicole.com

1.4 Numéro d’appel d’urgence

En cas d’urgence chimique, déversement, fuite, incendie, exposition ou accident : contacter les services d’urgence locaux ou le centre antipoison le plus proche.
Australia: Poisons Information Centre 13 11 26 (24 h)
UE : contacter le centre antipoison national de l’État membre de résidence.
Fournisseur (heures ouvrables) : +61 452 002 976

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :
Non classé. Selon les données disponibles, les critères de classification des dangers physiques, sanitaires ou environnementaux ne sont pas remplis.

2.2 Éléments d’étiquetage

Étiquetage selon le CLP : aucun pictogramme, mot d’avertissement, mention de danger ou conseil de prudence requis.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances évaluées PBT ou vPvB à ≥ 0,1 %. Aucune propriété perturbatrice endocrinienne connue selon les critères actuels. Le brouillard ou les vapeurs peuvent provoquer une légère irritation mécanique des yeux ou des voies respiratoires en cas d’exposition prolongée.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Mélange de cires naturelles et d’huile végétale destiné au scellement des surfaces architecturales.

Nom chimique	N° CAS	N° CE	Concentration	Classification (CLP)
Beeswax (Cera alba)	8012-89-3	232-383-7	60 %	Non classé
Soy wax (Hydrogenated soybean oil)	8016-70-4	232-410-2	32 %	Non classé
Palm oil (Oils, palm)	8002-75-3	232-316-1	8 %	Non classé

Palm oil (Oils, palm): 8002-75-3 / EC 232-316-1 / 8 % / Non classé

Aucune impureté dangereuse présente au-dessus des seuils pertinents du CLP.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Montrer cette FDS au médecin.
Inhalation : Amener la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. En cas de symptômes, demander un avis médical.
Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles si possible. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau si la personne est consciente. Consulter un médecin en cas d'ingestion importante ou de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Une légère irritation mécanique des yeux ou des voies respiratoires est possible avec le brouillard/les vapeurs. Une légère irritation cutanée peut apparaître après contact prolongé. L'ingestion peut provoquer un inconfort gastro-intestinal.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1

Appropriés : mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.
Inapproprié : jet d'eau direct.

5.2

Non classé inflammable selon les critères CLP. En cas d'incendie, la décomposition thermique peut produire du monoxyde et du dioxyde de carbone.

5.3

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et des vêtements de protection complets. Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer brouillards/vapeurs. Porter les EPI appropriés (voir section 8). Assurer une ventilation adéquate. Éloigner le personnel non nécessaire.

6.2

Empêcher la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et le sol. Informer les autorités locales en cas de rejet important.

6.3

Absorber le déversement avec un matériau inerte (terre, sable ou autre absorbant), puis placer dans un récipient fermé approprié pour élimination. Ventiler. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié ou un détergent et de l'eau. Ne pas laisser les eaux de lavage atteindre les égouts.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour la protection individuelle et la section 13 pour l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir hors de portée des enfants.

7.2

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé, dans les récipients d'origine hermétiquement fermés. Protéger des températures extrêmes et du soleil direct. Tenir à l'écart des acides forts, oxydants forts et matières incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.

7.3
Cire de scellement / revêtement de cire protecteur pour applications architecturales. Suivre les instructions du produit et les bonnes pratiques du secteur.

SECTION 8 : Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1
Aucune valeur limite d’exposition professionnelle spécifique n’est établie pour le mélange. Suivre les limites nationales applicables aux poussières/aérosols/vapeurs générales.

8.2
Contrôles techniques : assurer une ventilation générale et locale adéquate. Prévoir un lave-yeux et une douche de sécurité.
Protection des yeux/du visage : lunettes de sécurité à protections latérales ou lunettes étanches (EN 166).
Protection de la peau : gants adaptés (par ex. nitrile, EN 374) et vêtements de protection en cas de contact prolongé ou répété.
Protection respiratoire : si la ventilation est insuffisante ou si un brouillard/des vapeurs sont générés, utiliser un filtre particules/vapeurs organiques approprié (EN 143 / EN 149).
Contrôle de l’exposition environnementale : éviter le rejet dans l’environnement et respecter la réglementation locale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1

Property / Propriété / Propiedad / Eigenschap	Value / Valeur / Valor / Waarde
État physique	Solide / semi-solide (cire)
Couleur	Naturel / blanc cassé à ambré (selon la qualité)
Odeur	Légère / caractéristique
pH	Sans objet
Point de fusion / point de congélation	Dépend de la qualité (ramollit généralement au-dessus de la température ambiante)
Point d’ébullition	Non déterminé
Point d’éclair	Sans objet / non classé inflammable selon le CLP
Inflammabilité	Non classé inflammable
Limites inférieure et supérieure d’explosion	Sans objet
Température d’auto-inflammation	Non déterminée
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité cinématique	Sans objet (solide / semi-solide)
Solubilité	Insoluble dans l’eau ; soluble dans certains solvants organiques
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet (mélange)
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité / densité relative	≈ 0.85 – 1.0 g/cm³
Densité relative de vapeur	Non déterminée
Caractéristiques des particules	Sans objet

9.2
Aucune information supplémentaire pertinente pour la classification ou l’utilisation sûre.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1
Stable dans les conditions normales d’utilisation et de stockage.

10.2
Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3
Aucune connue dans les conditions normales de traitement.

10.4
Températures extrêmes, lumière solaire directe, flammes nues.

10.5
Acides forts, agents oxydants forts.

10.6

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone (en cas d'incendie).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1

Toxicité aiguë : non classée. Corrosion/irritation cutanée : non classée ; une légère irritation est possible après contact prolongé. Lésions/irritation oculaires graves : non classées ; le brouillard peut provoquer une irritation mécanique. Sensibilisation, mutagénicité, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction et STOT exposition unique/répétée : non classées. Danger par aspiration : non classé.

11.2

Propriétés perturbatrices endocriniennes : aucune donnée indiquant une perturbation endocrinienne. Autres informations : aucune.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1

Non classé dangereux pour le milieu aquatique selon les données disponibles.

12.2

Le produit est un mélange ; la biodégradabilité des composants peut varier. Respecter les réglementations environnementales locales.

12.3

Faible potentiel de bioaccumulation attendu pour les principaux composants dans les conditions normales d'utilisation.

12.4

Faible solubilité dans l'eau ; mobilité limitée dans le sol attendue.

12.5

Le mélange ne contient pas de substances évaluées PBT ou vPvB à ≥ 0,1 %.

12.6

Aucune propriété perturbatrice endocrinienne connue.

12.7

Éviter tout rejet incontrôlé dans les cours d'eau. Respecter la réglementation locale sur les eaux usées.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Ne pas rejeter dans les égouts ou l'environnement. Nettoyer et recycler les récipients vides ou les éliminer selon les règles locales.
Code CED indicatif : 08 01 12 ou 08 04 10 – à confirmer avec l'autorité locale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non classé comme marchandise dangereuse pour le transport routier (ADR), ferroviaire (RID), maritime (IMDG) ou aérien (ICAO/IATA).

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 UN number	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.2 UN proper shipping name	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.3 Transport hazard class(es)	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.4 Packing group	Not applicable	Not applicable	Not applicable
14.5 Environmental hazards	No	No	No
14.6 Special precautions for user	None	None	None

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : sans objet.

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementation UE :
• Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié.
• Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié – non classé dangereux.
• Directive 94/62/CE relative aux emballages et déchets d'emballages (et transpositions nationales).
Réglementation nationale : respecter toute législation nationale applicable en matière de santé, sécurité au travail et environnement dans le pays d'utilisation.

15.2

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

16.1

Version 1.1 – composition mise à jour afin de divulguer les ingrédients spécifiques avec leurs numéros CAS. Codes produit A0276 / A0304 / A0357 / A0308 attribués.

16.2

ADR, CAS, CLP, EC, ECHA, EWC, IATA, IMDG, OEL, PBT, REACH, SDS, STOT, TWA, VOC, vPvB.

16.3

Inventaire C&L; de l'ECHA et base de données des substances enregistrées ; données fournisseur ; littérature toxicologique publique.

16.4

Non classé – sur la base des données disponibles et du jugement d'expert / poids de la preuve conformément aux critères CLP. Aucune mention H applicable.

16.5

À notre connaissance, les informations contenues ici sont exactes et conformes aux exigences réglementaires en vigueur à la date d'émission. La détermination finale de l'aptitude de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Cette FDS est destinée à l'Espace économique européen et aux pays ayant adopté le cadre GHS/CLP. Les utilisateurs hors de ces régions doivent consulter la réglementation locale.

Boowan Nicole | 36 Epsom Road, Ascot Vale VIC 3032, Australia | info@boowannicole.com | www.boowannicole.com